Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle

du 19/10/19

Cadre statutaire

L'Assemblée Générale annuelle ordinaire de la saison 2018-19 s'est tenue conformément aux dispositions statutaires et règlementaires du Comité Départemental.

Régulièrement convoquée à 10 h à la Maison des sports de Perpignan, l'AG s'est déroulée sous la Présidence de Jean-Marie PETIAU.

Après vérification et émargement, tous les clubs présents remplissent les conditions imposées par les statuts.

Ordre du jour

Le Bureau, aidé par un visuel, a animé l'AG avec le rapport de chaque responsable de commission.

Le diaporama est joint au présent compte rendu ainsi que les rapports, seul le relevé de décisions est porté au compte rendu.

Le Président excuse Robert DEBACK et Thierry ROS Présidents de la Ligue et de la ZID ainsi que Jean ROMAN Président du CDOS.

Rapport d'activités

Le Président rappelle en introduction les chiffres clés de la Fédération.

Il évoque ensuite l'ambition contrariée de ne pouvoir conjuguer Olympisme et Esprit Martial puisque le Karaté ne sera vraisemblablement pas présent aux JO de Paris (en étant à Tokyo). Il nous appartient dorénavant de transmettre avec encore plus de détermination nos valeurs.

Le Président rappelle bien aux participants quelles sont les ressources financières dont dispose le Département, dont les cotisations des clubs, et les affectations de ces ressources pour répondre aux objectifs fixés par le Comité qui, tout en gérant avec un fond de roulement d'un an, n'a pas vocation à thésauriser.

Le Président fait part des actions menées par le Bureau et le Comité Directeur en particulier la formation avec l'aide aux clubs pour la prise en charge des frais d'inscription (AFA et DAF voire DIF en fonction des moyens). Cette aide sera reconduite pour la saison 2019-20.

Enfin, le Président termine en rappelant également que la saison est la dernière de l'Olympiade.

La prochaine AG sera élective et prévue pour la seconde quinzaine de Juin.

Comité Départemental de Karaté et Disciplines Associées

des Pyrénées-Orientales

Siège social : Maison des Sports – Bureau 306 - Rue Duguay Trouin – 66000 Perpignan

Tel : 06.11.14.90.19/06.26.21.66.18 – @ : cdkda66@live.fr

Association Loi 1901 n° W662001761 Siret N° 448 256 198 000 12 – Code APE/NAF n°9312Z

Approbations des comptes

Les comptes de résultat 2018-19 et prévisionnel 2019-20 présentés par Jean-Marc DELSOL sont approuvés à l'unanimité.

Ce dernier évoque également la future difficulté que nous risquons de retrouver quant à l'obtention des subventions accordées par le CNDS, qui va être remplacé par l'Agence Nationale du Sport.

Les comptes sont intégrés au support visuel annexé au présent compte rendu.

Equipe Technique Départementale

Directeur Technique Départemental

En l'absence du DTD Alonzo GOMEZ, Jean-Marie PETIAU présente succinctement son rapport car chaque responsable de commission fera le sien.

Formation

Bruno OCCHIPENTI fait part des résultats avec 100% de réussite sur les Attestations Fédérales d'Assistants (AFA) et Diplômes d'Assistant Fédéral (DAF) cette saison.

Du fait d'un an d'attente entre DAF et DIF, il n'y a pas eu de candidats pour ce dernier cette année. Ce qui ne sera pas le cas pour la saison en cours puisque l'attente a été supprimée.

La prise en charge des Attestations Fédérales d'Assistants (AFA) et Diplômes d'Assistant Fédéral (DAF) sera reconduite dans la limite des moyens du Comité. Il s'agit d'une action à long terme. Les clubs sont invités à transmettre au Comité la liste de leurs candidats reçus.

Arbitrage

Les propos de Karim SEBBAR, retenu pour un stage national et excusé, sont rapportés par le Président :

La saison c'est bien passée malgré le nombre insuffisant d'arbitres par rapport aux nombres de compétiteurs. Le niveau de nos compétiteurs s'est amélioré de façon très prometteuses et rapide et nous devons avoir une équipe arbitrale qualitative et quantitative afin d assure le meilleur arbitrage pour nos compétiteurs. Nous essayons de promouvoir l'arbitrage chez les jeunes (mais aussi auprès des adultes.

Karim suggère d'organiser des rassemblements de compétiteurs, coachs et arbitres sur des ½ journée pour expliquer sous forme technique et théorique la réglementation. Il propose également un stage national et des participations aux compétions nationales majeures du responsable départemental et enfin d'assurer une information continue sur la réglementation auprès des clubs ou des comités départementaux et de maintenir les sessions de formations. Enfin, de faire une tournée des clubs pour promouvoir l'arbitrage.

Karim se dit fier de diriger notre arbitrage et renouvelle son souhait de continuer dans cette voie au sein du département.

Commission des grades

Christophe MARCON mentionne un taux de réussite de 77% sur les deux passages de gardes de la saison.

Un stage de formation grades aura lieu le 18 Janvier 2020. A charge aux différents responsables de grades des disciplines associées de prendre contact avec lui et d'organiser une seule cession de formation.

Un passage de grades sera également organisé le même jour pour le Krav Maga.

Rapport des commissions

Compétitions

Christophe COULOUTCHY présente son rapport et le budget prévisionnel.

Stages

Le bureau, propose les autres stages suivants :

- 1 stage Karaté et karaté Mix qui s'est tenu le 12/10/19 à Toulouges avec Christophe MARON, Patrice PAYS et Akim CHADAR.
- 1 stage fédéral de préparation aux grades le 18/01/20 à Céret avec JF TISSEYRE.
- 1 stage Krav Maga le 15/02/20 à (lieu à déterminé) avec Mohamed MOUSSAOUI.
- Karaté traditionnel LE 02/02/19 avec Patrick RAULT du Département.

Conclusion

Le Président remercie toutes les intervenantes et tous les intervenants pour leur participation et les invite à partager le buffet.

La séance est levée à 12h45.

A Perpignan le 19/10/19
Le Président
Jean-Marie PETIAU

A Perpignan le 19/10/19
Le secrétaire général
Frédéric COSTER